



Saut à Ski Canada

Comité sur la diversité, l'équité et l'inclusion (DEI) – Mandat

Objectif

Le comité DEI a pour rôle de conseiller stratégiquement et de soutenir le conseil d'administration de Saut à Ski Canada sur toutes les questions liées à la diversité, à l'équité et à l'inclusion. Il supervise la création, la mise en œuvre et l'amélioration continue de la stratégie et des initiatives DEI de l'organisation, en collaboration avec les parties prenantes internes et externes. Le comité s'implique aussi activement dans les efforts nationaux visant à faire avancer la DEI dans le milieu sportif. L'accès et les occasions équitables demeurent une priorité.

Valeurs fondamentales

Le comité DEI s'inspire des valeurs de Saut à Ski Canada : bienveillance, esprit de communauté, recherche de l'excellence, honnêteté, durabilité et santé financière, ainsi que diversité et inclusion. Le comité reconnaît que sa culture de fonctionnement doit refléter celle de l'organisation.

Principales responsabilités

Le comité est responsable de :

- Examiner et recommander les politiques DEI et les plans stratégiques de Saut à Ski Canada;
- Surveiller et évaluer l'efficacité des initiatives DEI, incluant la collecte et l'analyse de données pertinentes;
- Identifier et éliminer les obstacles systémiques pour les groupes sous-représentés;
- Définir et recommander des objectifs et plans d'action précis en DEI;
- Identifier les besoins de formation en DEI pour le personnel, les entraîneur(e)s, bénévoles et membres du conseil;
- Conseiller le conseil d'administration sur les enjeux DEI;
- Collaborer avec les athlètes, entraîneur(e)s, personnel, bénévoles et la communauté afin de recueillir des commentaires et idées;
- Présenter des rapports réguliers au conseil d'administration sur ses activités et recommandations;
- Collaborer avec les autres comités internes au besoin;
- Contribuer au rapport annuel sur la diversité présenté au conseil.



Composition

Le comité est composé d'au moins cinq (5) et d'au plus sept (7) membres, reflétant une diversité de genres, d'âges, d'origines et d'expériences. Il doit inclure au minimum :

- Un(e) athlète actuel(le) ou ancien(ne) (dans les 8 dernières années);
- Deux (2) représentant(e)s de PTSO;
- Un(e) membre du personnel ou entrepreneur(e) de Saut à Ski Canada;
- Un(e) membre du conseil d'administration;
- Facultatif : deux (2) représentant(e)s d'autres régions que la Colombie-Britannique et l'Alberta. Un effort particulier est fait pour assurer l'équité et la représentativité. Le/la président(e) du comité est nommé(e) par le conseil d'administration.

Réunions

Le comité se réunit par téléconférence, visioconférence ou en personne, selon les besoins.

Ressources et soutien

Le comité bénéficie des ressources nécessaires de Saut à Ski Canada pour remplir son mandat, et peut recevoir du soutien administratif lorsque requis.

Responsabilité

Le comité rend compte au conseil d'administration par l'entremise de sa présidence. Des rapports d'étape sont présentés lors des réunions du conseil, et des rapports complets peuvent être partagés lors des assemblées générales.

Évaluation

Les performances du comité sont évaluées par le conseil d'administration et sa présidence, en fonction de l'atteinte des objectifs annuels et des tâches prévues dans ce mandat.

Révision du mandat

Le conseil d'administration révisera périodiquement ce mandat, en tenant compte des recommandations du comité si nécessaire.